

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR AU CHG POUR UNE ADMISSION EN :

❖ **HEBERGEMENT PERMANENT**

❖ **ACCUEIL TEMPORAIRE**

❖ **ACCUEIL DE JOUR**

PIÈCES MÉDICALES GÉNÉRALES :

- Formulaire Médical complété par médecin traitant
- Un certificat médical de non contagiosité et de vie en collectivité
- Prescription médicale
- Un courrier de consultation précisant : (mode de vie, antécédents, histoire de la maladie, traitement en cours, coordonnées de l'infirmière à domicile)
- Evaluation Mémoire
- Bilan neuropsychologique (*le cas échéant*)
- Compte rendu d'hospitalisation (*le cas échéant*)

Pour les demandes d'HEBERGEMENT PERMANENT ou d'ACCUEIL TEMPORAIRE, joindre également :

- Tous résultats d'examens médicaux (ex : IRM, scanner, radiologie, cardiologie...)
- Un compte rendu de radio pulmonaire
- Résultats d'analyses médicales datant de **moins de 3 mois**

PIÈCES ADMINISTRATIVES :

- Formulaire de demande d'hébergement en EHPAD complété et signé
- Un accusé de réception de la demande de prise en charge des frais d'hébergement délivré par le Centre Communal d'action sociale (CCAS) de la Mairie de résidence.
- Copie du livret de famille
- Copie carte d'identité ou Passeport **en cours de validité et en couleur**
- Copie de l'acte de naissance intégral
- 3 photos** d'identité récentes
- Copie de l'attestation des droits d'assuré social
- Copie de la carte de mutuelle à jour
- Justificatifs de ressources de **moins de 6 mois** (retraite principale, complémentaire, CAF, MDPH...)
- Notification attribution APA : Allocation Personnalisée de l'Autonomie (*le cas échéant*)
- Avis d'imposition ou de non-imposition sur le revenu
- Nom, prénom, adresse et coordonnées téléphoniques des enfants (Obligés Alimentaires)
- Copie de la mesure de protection judiciaire : Jugement de tutelle, curatelle ou habilitation familiale (*le cas échéant*)
- Assurance responsabilité civile (*facultatif*)
- 3 derniers** relevés de tous les comptes
- RIB (pas de compte livret)

➤ **A NOTER :**

Le dossier complet ainsi constitué sera remis au Service Social du **Lundi au Vendredi**

Un Entretien préalable est proposé **le Mardi de 8h00 à 15h00 sans rendez-vous**

Si indisponibilité le Mardi, l'Assistante de Service Social prendra contact avec vous pour l'entretien préalable

SERVICE SOCIAL :

☎ : 0590 40 70 16 / 0590 47 70 73 / 0590 47 71 76

Mail : service.social@chgeront-gpe.fr

BUREAU DES ENTREES : ☎ : 0590 47 70 51